

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Déclaration de Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

5647

Déclaration de Maladie : N° P19-0001652

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8679

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABBADI OUMKELLOUH

Date de naissance : 07/01/69

Adresse : 397 casablanca

hôpital MUPRAS

Tél. : 05 22 20 45 45

Total des frais engagés : 18990 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 19/12/2020

Nom et prénom du malade : ABBADI OUMKELLOUH

Age : 59

Lien de parenté : lui-même

conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Maladie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Le : 01/10/2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

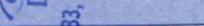
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

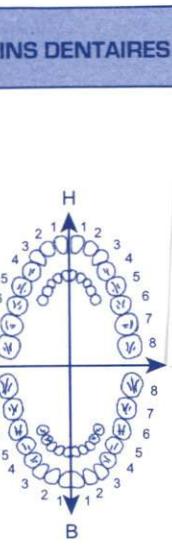
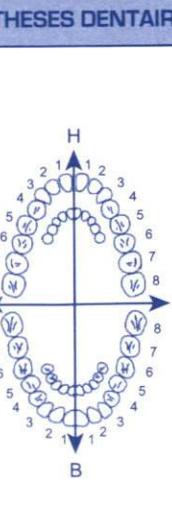


RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
1/12/2010	Actes de Médecin	1	2400	Docteur Zerkouni, 1er étage Casablanca
10/12/2010	Actes de Médecin	1	1200	Docteur Zerkouni, 1er étage Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE GREENTOON Dr. SAAD AZENNAR Centre Commercial Casa Green Ville Verte - Bouskoura - Tel: +212 520 568 55	11/10/2020	449,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de				
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
	Steripharma PPV: 57,90 dh		A utiliser avant: / Lot n° 0 4 / 2 0 2 3 . 2 9 8 4 1 4 .	
	Steripharma PPV: 57,90 dh		A utiliser avant: / Lot n° 0 4 / 2 0 2 3 . 2 9 8 4 1 4 .	
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
	H LOT: 081-3 PER: DEC 2021 PPV: 120 DH 70		G 552 000 0000 9553	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Docteur Fouad NCIRI

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Lauréat de la Faculté des Médecine Bordeaux II

Ancien Interne des Hôpitaux de France



الدكتور فؤاد النصيري

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بيوردو فرنسا

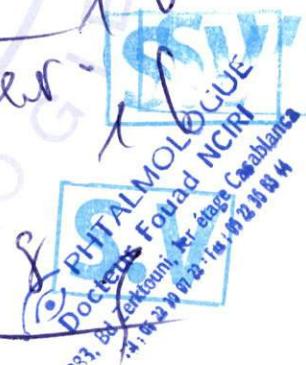
داخلي سابقًا بمستشفيات فرنسا

Spécialiste des Glaucomes
Chirurgie Vitréo - Rétinienne
Chirurgie cataracte par phako-émulsification

Casablanca, le : 11/10/2010

بالميعاد

Mr. ABBAZI Oum Kel toun
 2x57,90 Adlango crème ✓ 2x17,20 ali
 77,10 Dexa free ✓ 2x17,60 ali
 120,70 Acnes ✓ 2x17,60 ali
 136,90 Naravex ✓ 2x17,60 ali
 T = 409,80 NS



Docteur Fouad NCIRI

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux
 Lauréat de la Faculté des Médecine Bordeaux II
 Ancien Interne des Hôpitaux de France



الدكتور فؤاد النصيري

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون
 خريج كلية الطب بيوردو فرنسا
 داخلي سابق بمستشفيات فرنسا

Spécialiste des Glaucomes
 Chirurgie Vitréo - Rétinienne
 Chirurgie cataracte par phako-émulsification

Sur Rendez-vous

Casablanca, le :

10/10/2010

بالميعاد

1) ABBADY - OUM KERTOUNI
 2) Sondage des Vais (acryuale)
 3) et sol bougeable
 4) Question de Meats
 5) Dilatation et aperçues
 6) Sondage profond & VL
 7) Lavage des Vais (acryuale)

PHOTALMOLOGIE
 Docteur Fouad NCIRI
 283, Bd Zerkouni, 1er étage Casablanca
 تاریخ: ٢٠١٠/١٠/٢٢ - ٢٠١٠/١٠/٣٤

Docteur Fouad NCIRI

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Lauréat de la Faculté de Médecine Bordeaux II

Ancien Interne des Hôpitaux de France



الدكتور فؤاد النصيري

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب ببوردو فرنسا

داخلي سابق بمستشفيات فرنسا

Spécialiste des Glaucomes
 Chirurgie Vitréo - Rétinienne
 Chirurgie cataracte par phako-émulsification

Sur Rendez-vous

بالميعاد

Casablanca, le :

10/10/2008

الدار البيضاء في :

Dr. ABBAOUI
 Cabinet Médico-Chirurgical NCIRI
 283, Bd Zerkouni, 1er étage Casablanca
 Tel: 05 22 39 87 22 - Fax: 05 22 36 83 44

FACTURE POUR

SONDAGE DE L'OEIL DROIT ET GAUCHE.

K300 X 1 = 1200.00 DH

TOTAL 1200.00 DH

FACTURE ARRETEE A MILLE DEUX CENT DH

Signé: DR.NCIRI.F